
Adresse de la société populaire de Calais-sur-Anille (Sarthe) qui fait l'éloge du représentant Garnier de Saintes et invite la Convention à continuer ses travaux, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Calais-sur-Anille (Sarthe) qui fait l'éloge du représentant Garnier de Saintes et invite la Convention à continuer ses travaux, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 311;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28277_t1_0311_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

loix. Nous voudrions bien réprimer les abus qui se commettent sous nos yeux, mais nos efforts sont impuissants; il nous faut vos lumières, il nous faut votre appui. De vils satellites conduits et électrisés par le fanatisme existant encore dans notre canton, se portent aux derniers excès; ils nous injurient, ils nous menacent; ils font plus, ils troublent nos assemblées, ils nous assassinent. Mais ce n'est rien! Cette gente pestiférée qui fut toujours et est encore le fléau de la France, ces prêtres séditieux à qui rien ne coûte pour faire répandre le sang des citoyens sous le masque de leur prétendue religion, séduisent et engagent la masse de l'infortunée crédulité à se lever contre vous. Ils vous envoient des dénonciations perfides et mensongères dans lesquelles ils vous soumettent sous les yeux des noms de citoyens dont les vues ne tendent qu'au bien public. Et pourquoi? Parce qu'ils ne veulent pas condescendre à leurs volontés légitimes; vous n'y reconnaissez pas leur écriture mais leur style, car ils les ont fait transcrire par leurs lâches suppôts qui ne balancent pas à leur instigation d'y apposer leur signature.

Citoyens Législateurs, nous vous en conjurons au nom du Salut public, délivrez nous de cette classe corruptrice, épargnez ses esclaves et nos chants reconnaissants ne cesseront de faire retentir les airs de ces mots si chers à nos cœurs: Vive la République, vive la Montagne! S. et soumission fraternelle ».

MARAU, MARTIN (*vice-présid.*),
COURAVEAU (*secrét.*).

CXCIII

[*La Sté popul. de Calais-sur-Aville, à la Conv.; 18 germ. II*] (1).

« Législateurs,

Des traîtres jaloux de vos succès, jaloux du bonheur du peuple, furieux de ne plus pouvoir profiter de l'anarchie pour assouvir leur ambition, ont osé former le projet d'anéantir la liberté parce qu'elle n'est favorable qu'à la vertu. C'était vous qu'ils voulaient massacrer les premiers, vous, les héros de la France et l'espérance du monde entier; et sans les soins infatigables du Comité de Salut public, la France devenait la proie des vues de quelques intrigans.

Mais Hébert et ses complices ont disparu et leurs noms sont voués à l'horreur.

Dès avant leur supplice nous avons su les juger et connaître les ramifications de cette conspiration; nous avons eu le courage de rayer du nombre de nos frères les fourbes qui osaient dans la tribune du Mans demander une nouvelle nomination de députés et prendre hautement le parti de Philippeaux; nous ne pouvions que les mépriser mais Garnier de Saintes a connu leurs intrigues et les a foudroyés.

Nous mettons au nombre de vos bienfaits la présence de ce représentant que la justice, ac-

compagne et dont l'exemple fait chérir la probité, la vertu que vous avez mises à l'ordre du jour; partout il a pu connaître, dévoiler parmi les malveillans et déjouer les égoïstes scandaleux qui ont approché de lui; bientôt il va paraître parmi nous, et comme ailleurs il va faire triompher la vertu antique aux dépens de l'hypocrisie.

En vous, Représentans, réside la force nationale; qu'aucun ne forme le projet d'y attenter sans être frappé de mort. Vous jouissez déjà du bonheur de vos concitoyens; continuez, l'immortalité vous attend et vos noms placés dans le temple de la gloire seront mis au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité.

BLAVETTE (*vice-présid.*), LECERF (*secrét.*),
DEROUINEAU.

CXCIV

[*La Sté popul. de Cherbourg, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentans,

Vous avez bien mérité de la patrie, vous en méritez et vous en méritez encore, car vous ne quitterez votre poste honorable que lorsque vous aurez affermi la République et assis la liberté sur des bases éternelles. Vous avez, par un effort digne de vous, vomi de votre sein les vieux contre-révolutionnaires qui l'infestent. Il vous reste encore un grand coup à frapper; votre austère justice le veut et le salut public le commande.

Bannissez à jamais les prêtres réfractaires, purgez le sol de la liberté de ces êtres impurs et malfaisants; ils travaillent depuis la Révolution à pervertir l'esprit public; ils y travaillent encore sous le masque de l'indifférence et de la nullité... que leurs partisans cessent de vous apitoyer sur leur âge: la justice et la sévérité sont à l'ordre du jour. Eh, le tigre pour être vieux en est-il moins cruel? Non, sans doute. Les prêtres réfractaires sont comme cet animal féroce, s'ils n'agissent pas, leurs insinuations perfides corrompent, séduisent, et leurs nombreux prosélytes deviennent bientôt les ennemis de la République.

Ce sont eux qui ont allumé les torches de la guerre civile dans la Vendée; le sang de nos frères qui a servi à l'éteindre demande une prompt vengeance, vous la devez à leurs mânes; frappez et vous méritez de plus en plus le titre glorieux et immortel de sauveurs de la patrie.

Hâtez-vous de rendre commune aux prêtres réfractaires sexagénaires la loi portée contre les autres.

Prenez cette grande mesure et le sang des patriotes cessera de couler. S. et F. ».

CHEVALIER (*présid.*), WARON (*secrét.*),
SERRON (*secrét.*).

(1) C 303, pl. 1104, p. 20. St-Calais, Sarthe.

(1) C 303, pl. 1104, p. 21.